



**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION**

COMMUNIQUÉ

À la veille de cette journée historique pour notre pays, nous comprenons l'esprit patriotique de nos populations à commémorer nos forces de défense et de sécurité. Cependant, Le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation constate avec regret l'existence d'un grand nombre d'annonces relatives à de prétendues festivités de célébration du 05 septembre, date marquant la prise de responsabilité du **Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD)** à Conakry et dans tout le pays.

Le Ministre tient à rappeler et à réitérer l'interdiction formelle des mouvements de soutien et des manifestations sur la voie publique. Il met en garde toutes les personnes qui enfreindraient cette mesure, prise dans le but essentiel de préserver la tranquillité publique et d'assurer aux citoyens le droit de vaquer à leurs occupations sans entrave.

Par conséquent, le Ministre appelle chacun à respecter cette interdiction et à faire preuve de responsabilité civique. Il exhorte également les citoyens à se conformer au communiqué **N°012/CNRD/2022 du CNRD** en date du 24 décembre 2022.

J'invite les gouverneurs, préfets, sous préfets et Maires à faire respecter de façon stricte le contenu du présent communiqué

En agissant ainsi, nous contribuerons tous à maintenir un environnement sécurisé, harmonieux et propice au développement de notre pays.

Mory CONDE

Ministre de l'Administration du Territoire et
de la décentralisation